

MAGNÉTOPHONE

OUTIL RARE ET CHER ?

Dans l'enseignement, lorsqu'on désire s'affranchir des limites d'un magnétocassette et pratiquer les vraies techniques sonores, comment s'équiper en 1979 ?

La difficulté de trouver ou de fabriquer un bon magnétophone pour les prises de son et montages scolaires a des causes nombreuses et étroitement liées.

HISTORIQUE ET FISCALITÉ

La commercialisation des magnétophones à ruban a commencé vers le début des années 50. Pour l'étude dynamique de la langue, de l'expression orale, de la communication efficace, le magnétophone à bande se révélait un outil incomparable. Fin 1953, nous avons pu organiser la fabrication de séries magnétophones («Parisonor») spécifiquement conçus et réalisés pour être l'outil de la classe en ces domaines et constituer un réseau d'utilisateurs et de correspondants confrontant régulièrement leurs techniques, méthodes et résultats.

LA SITUATION DANS LES ANNÉES 60

En 1958, la fiscalité a imposé une T.V.A. de luxe (33 %) sur cet outil. Dans le début des années 60 s'est ouvert progressivement le Marché Commun, et cela a été l'arrivée massive de matériel étranger (allemand, notamment).

En 1965, il se fabriquait en France 6 000 magnétophones par an, produits par une multitude d'entreprises — dont beaucoup de petites dimensions — tandis qu'en Allemagne 5 usines en produisaient 600 000.

Les Allemands, qui font de la musique chez eux et ont eu un réseau de radio régional et M.F. bien avant la France, avaient des raisons culturelles d'utilisations fréquentes des magnétophones, qui n'étaient pas freinées par une fiscalité spécifique dissuasive ; ils ont pu prendre, avec leur dynamisme industriel, une place écrasante, l'exportation venant conforter une production se vendant déjà fort bien sur le territoire national. Il n'en a pas été de même dans notre pays, où l'impôt de luxe a contribué à freiner l'achat des magnétophones et, en conséquence, leur production.

LES CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES ET PRATIQUES

En 1967, notre production avait pu jusqu'alors ne pas opter pour la T.V.A., en raison de sa structure, et ne supportait qu'une taxe locale de 2,83 % sur son prix de vente et, du fait que nous fabriquions nous-mêmes la majeure partie de nos pièces, cette fiscalité ne conduisait pas à un prix dissuasif. Il y avait, dans la catégorie de matériel simple et robuste que nous produisions, un petit créneau pouvant faire tourner une entreprise artisanale quasi autonome.

Puis, la T.V.A. étant devenue obligatoire, nos prix ont bondi et, au même moment, la production française de magnétophones étant devenue quasiment inexistante, les fabricants de pièces spécifiques (têtes magnétiques, moteurs de magnétophones) ont cessé leurs fabrications. Pendant deux ans, nous avons dû lutter contre des disparitions successives de composants de base, et nous ne pouvions plus nous approvisionner régulièrement en matériel suivi : nos séries successives devaient adopter des composants différents, ce qui posait de continus problèmes d'adaptation mécanique, électrique, d'approvisionnement en trop grosses quantités pour tenter de bénéficier d'un suivi, d'ailleurs illusoire ; puis l'obligation de se rabattre sur des fournitures d'importation, d'un prix élevé, et elles aussi fluctuantes. L'impossibilité de continuer notre fabrication en a résulté en 1969 : la preuve était faite, de 1967 à 1969, que ce type de production n'était désormais plus possible en France.

A cette même époque étaient arrivés sur le marché, depuis plusieurs années, des magnétophones de «salon» pouvant fonctionner correctement dans les classes — bien qu'un peu fragiles peut-être —, à des prix très concurrentiels.

L'ÉVOLUTION INTERNATIONALE DU MARCHÉ ET DES CLIENTS

Depuis cette date, la cassette a pris un essor foudroyant, les Allemands ont été progressivement plus ou moins supplantés par les productions d'Extrême-Orient, les appareils se sont enrichis de gadgets à la fois pour des raisons commerciales, de concurrence, et techniques dans la chasse aux petites vitesses économiques convenant aux usages principaux des clients moyens, qui font des copies de disques et d'émissions radio — c'est-à-dire de programmes préexistants, tant sur le plan quantitatif que qualitatif — mais peu de prises de son directes de qualité dans des locaux d'ambiance acoustique difficile, comme les salles de classe ou autres.

De plus, il s'est creusé un fossé entre les appareils très bon marché (destinés aux jeunes, principalement) et les engins de qualité destinés à quelques amateurs exigeants (ceux-ci représentant désormais moins de 5 % du marché), auxquels peut s'ajouter l'usage scolaire tel que nous le pratiquons depuis l'origine. Et encore, ce matériel de qualité est, pour nous, inutilement compliqué...

LE SOUS-DÉVELOPPEMENT FRANÇAIS

La situation actuelle semble bouchée. Pour toutes ces raisons, on ne peut plus produire artisanalement un appareil simple et bien approprié à une utilisation spécifique, pour un marché étroit et fluctuant, dans le contexte économique et fiscal qui s'est instauré depuis longtemps dans notre pays.

C'est regrettable, car cela prive à la fois d'un outil intéressant et des emplois nécessaires à sa fabrication.

SOLUTIONS DE RECHANGE ET PALLIATIFS

Devant l'évolution, nous nous sommes orientés vers d'autres solutions.

Par exemple, essayer d'utiliser concrètement et efficacement les magnétophones à cassettes, malgré les limitations techniques inhérentes

au système, et compte tenu de la prolifération des modèles à prix économiques.

Nous sommes donc partis d'un appareil bon marché de bas de gamme, de fabrication sérieuse, disposant d'un service après-vente assuré, et lui avons adjoint ce qu'il fallait pour assurer des prises de son correctes : excellent microphone et augmentation de vitesse : Mini-K7 améliorée, que nous avons mise au point vers 1967 et qui a été exploitée et reprise ensuite pour les besoins internes de notre secteur Audio (visuel). Mais tout évolue et l'appareil de base qui nous convenait n'existe plus ; son remplaçant est moins intéressant et, bien que nous puissions l'améliorer, cela représente trop de travail et conduit à une dépense relativement élevée pour un engin dont la fiabilité n'est pas encore prouvée dans le temps.

TRANSPOSITION LIMITÉE

Encouragés par le succès de la Mini-K7 améliorée, nous avons envisagé un moment de procéder de la même façon avec les appareils à bande, c'est-à-dire de partir d'un appareil de base sérieux, que l'on aurait pu aménager dans un sens favorable à notre utilisation créative. Mais, là, on se heurte à des productions instables dans leur prix (la parité des monnaies change, et pas à l'avantage des Français, puisque tous les appareils sont désormais importés) et dans la versatilité des modèles disponibles : à peine constate-t-on qu'un magnétophone est intéressant, semble fiable, qu'il disparaît, remplacé par un autre modèle (qui est ou chargé de gadgets et plus cher ou moins intéressant).

L'expérience de la Mini-K7 améliorée, qui s'est déroulée de 1967 à 1976, soit 9 ans continus — d'où quelques solides certitudes à son sujet, de ce qu'elle a permis d'apporter et de glaner — n'est pas transposable aux appareils à bande. Et, sans outils, nos techniques audiovisuelles sombreront dans le bricolage, faute de matériel adéquat.

DIFFICULTÉS DE TRAVAIL, FAUTE D'OUTILS OU DU MAINTIEN DE CEUX QUI EXISTENT

Nous l'avons encore constaté récemment par un exemple vécu : l'approvisionnement en colleuses et ciseaux amagnétiques s'est tari (fabricants en déconfiture...). Afin de pallier ce manque brutal, qui risquait de rendre les montages plus difficiles et plus coûteux en temps (c'est ce qu'on a

d'ailleurs tendance à leur reprocher), nous avons mis en fabrication une colleuse rapide.

Connaissant le marché potentiel de 3 à 400 clients immédiats, nous l'avons proposée pour une diffusion. Or, la chaîne commerciale normale mettait son prix hors de portée et le marché s'avérait trop étroit. Nous avons dû nous résoudre à ne fabriquer que le minimum pour dépanner nos collègues actifs, et ceux qui le devenaient, et, une fois ceux-là servis, il ne sera sans doute pas possible de continuer à proposer ce petit outil, pourtant bien commode.

Autre exemple : nous avons longtemps déploré qu'il n'existe pas l'équivalent, pour l'écoute confortable et collective des cassettes, de ce qu'est l'électrophone pour les disques (avec possibilité d'enregistrer en plus). Dans le commerce, on ne trouve que le petit magnétocassette à piles ou piles/secteur de faible puissance ou bien la belle platine à cassette plus ou moins sophistiquée, destinée à s'intégrer dans une chaîne Hifi. Rien entre les deux. Lacune, pour l'enseignant qui répugne aux branchements entre appareils multiples.

Afin de tester cette idée, nous avons réalisé un prototype : dans un attaché-case, une Mini-K7 du commerce, amovible, un ampli intégré de renfort et un haut-parleur valable de 5 watts. Ceux qui l'ont essayé nous en demandent : c'est pratique, efficace, attractif. Là encore il y a un créneau non exploité, mais, paraît-il, peu exploitable dans la conjoncture actuelle, d'après les industriels qui l'ont vu.

D'un côté : un besoin, de l'autre... Ce sont des expériences négatives, qui ne plaident pas pour la reprise de fabrications autrement plus coûteuses !

S'ÉQUIPER ? PROBLÈME

Faute de pouvoir intervenir efficacement sur le plan de la construction ou de l'orientation de celle-ci, puisque désormais cela se passe à l'étranger, il faut concilier les besoins et, dans le choix existant, ce qui puisse être utilisé de façon techniquement valable.

Cela revient à recommander à ceux qui s'intéressent sérieusement à la culture de l'expression orale et à la communication élaborée (correspondance, enquêtes, interviews mon-

tées, etc.) de s'équiper avec le peu de matériel existant à deux pistes (cette norme est impérative pour travailler efficacement en classe, au micro, dans des conditions techniques et dynamiques acceptables), même si le prix peut paraître assez élevé, voire dissuasif... (Par exemple, les Revox A et B 77, le Tandberg M 15.)

Une fois cela précisé, ceux qui ne peuvent pas parvenir à s'équiper avec ces engins — pour d'évidentes raisons financières — peuvent essayer d'autres appareils. Mais, avec les normes 4 pistes, les faibles vitesses (9,5 et en dessous), il leur faudra beaucoup plus de soins et d'attention pour obtenir un résultat moins bon, ce qui incite moins à la communication et à l'envie de poursuivre. C'est ce que notre Service (1) de collecte de documents a bien eu le loisir de constater, hélas, tout au long de sa déjà longue existence.

SAUVER CE QUI PEUT L'ÊTRE?...

Néanmoins, dans la mesure où des réalisateurs veulent bien nous les communiquer, notre Service s'efforce — lorsqu'ils ont « mis en boîte » une réalisation d'intérêt général — de les aider à en tirer le maximum. Toutefois, cette solution de sauvegarde ne peut compenser les éventuelles insuffisances techniques graves et être à 100 % efficace ; de plus, elle entraîne une dépense supplémentaire importante de temps, de matériel et supports (changement de format, régulation, filtrages, copies...) et reporte sur le budget du Service les frais d'investissements qui n'ont pas été faits par les réalisateurs.

LIMITES...

On ne peut donc aller trop loin en ce sens, et les limites de cette façon de procéder s'atteignent facilement. Pour les reculer, nous pouvons néanmoins conseiller à ceux qui disposent d'un équipement modeste d'essayer — au moins — d'améliorer les équipements périphériques du magnétophone — ou du magnétocassette — qu'ils utilisent : acquérir un bon microphone, et un haut-parleur ou une enceinte honnête, afin de mettre en valeur leurs prises de son, leurs travaux et leur créativité et d'en retirer une meilleure satisfaction.

Gilbert PARIS



(1) La commission Audiovisuel de l'I.C.E.M. centralise, synthétise, publie ou fait circuler en Sonothèque les réalisations qui présentent un intérêt pédagogique ou documentaire.